



**CHEF OU CHEFFE DE DIVISION - PRÉVENTION ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES**  
**POSTE CADRE – TEMPS PLEIN**  
**ENTRÉE EN FONCTION : SEPTEMBRE 2026**

### À propos de la Régie incendie des Monts (RIDM)

La Régie incendie des Monts (RIDM) est un service de sécurité incendie régional desservant plusieurs municipalités des Laurentides. Reconnue pour son professionnalisme, son engagement envers les communautés et sa vision moderne de la sécurité incendie, la RIDM poursuit actuellement une importante évolution organisationnelle et stratégique.

Dans ce contexte, la RIDM crée un nouveau poste de *chef ou cheffe de division — Prévention et relations communautaires*, entièrement consacré au développement, à la structuration et à la gestion du département de prévention.

La personne retenue jouera un rôle déterminant dans la réduction des risques, l'application de la réglementation, la planification des activités de prévention ainsi que dans le développement de liens durables avec la population, les municipalités desservies et les différents partenaires de la RIDM.

Il s'agit d'une occasion unique de contribuer activement à la mise en place, à la structuration et à l'évolution d'un service de prévention moderne, mobilisateur et adapté aux réalités des municipalités desservies par la RIDM.

### Sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur général et directeur incendie, la personne titulaire du poste assure la planification, l'organisation, la coordination et la supervision de l'ensemble des activités de prévention incendie et de relations communautaires de la RIDM.

Il s'agit d'un poste cadre exclusivement attribué au département de prévention. Aucune fonction opérationnelle en sécurité incendie et aucune période de garde ne sont associées à ce poste.

### Principales responsabilités

#### Gestion et encadrement

- Planifier, organiser et superviser les activités du département de prévention;
- Encadrer et soutenir l'équipe d'inspecteurs-enquêteurs en prévention;
- Établir les priorités, les objectifs, les échéanciers et les mécanismes de suivi du département;
- Participer au développement des orientations, politiques et programmes de prévention de la RIDM;
- Contribuer à l'amélioration continue des pratiques, des processus et des outils de travail.

#### Prévention et réglementation

- Veiller à l'application des lois, règlements, codes et normes applicables en matière de prévention des incendies;
- Assurer la réalisation et le suivi des actions prévues au schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Superviser les inspections, les suivis de non-conformités, les plaintes et les différents dossiers réglementaires;
- Soutenir l'équipe dans l'analyse des dossiers complexes et dans l'interprétation des exigences réglementaires;
- Agir comme ressource experte en prévention des incendies auprès de la direction et des municipalités desservies;
- Participer à la mise à jour des règlements, programmes, procédures et outils d'inspection.

#### Relations communautaires

- Développer, planifier et coordonner les programmes de prévention et de sensibilisation destinés à la population;
- Maintenir des liens étroits avec les partenaires communautaires, institutionnels et municipaux;
- Participer à l'organisation d'activités publiques, de campagnes de prévention et de projets spéciaux;
- Adapter les stratégies de prévention aux différentes clientèles et aux réalités des municipalités desservies;
- Promouvoir une culture de prévention et de réduction des risques au sein des communautés.

#### Rôle-conseil et collaboration

- Agir comme personne-ressource auprès de la direction générale, du conseil d'administration et des partenaires municipaux;
- Formuler des recommandations en matière de prévention, de réglementation et de réduction des risques;
- Collaborer avec les autres divisions et départements de la RIDM;
- Contribuer aux projets stratégiques et organisationnels de la RIDM;
- Représenter la RIDM auprès de différents comités, organismes et partenaires lorsque requis.



## Profil recherché

### Exigences

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies;
- Posséder un minimum de cinq années d'expérience pertinente en prévention des incendies, en inspection ou en application réglementaire;
- Détenir le certificat Recherche des causes et des circonstances d'un incendie – RCCI 2 ou s'engager à le compléter;
- Posséder une excellente connaissance du cadre législatif et réglementaire québécois applicable en prévention des incendies;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 4A;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.

### Atouts

- Détenir un certificat universitaire de premier cycle en prévention des incendies;
- Posséder une formation complémentaire pertinente en sécurité incendie, en gestion ou dans un domaine connexe;
- Détenir une expérience en gestion, en coordination d'équipe ou dans un rôle de leadership;
- Posséder une expérience dans un environnement municipal ou régional;
- Connaître les obligations liées aux schémas de couverture de risques en sécurité incendie.

### Compétences et qualités recherchées

- Leadership mobilisateur et capacité à développer une équipe;
- Excellent sens de l'organisation, de la planification et des priorités;
- Capacité d'analyse, de jugement et de prise de décision;
- Excellentes habiletés en communication écrite et verbale;
- Capacité à vulgariser des exigences techniques et réglementaires;
- Autonomie, rigueur professionnelle et sens de l'éthique.

### Conditions de travail et avantages

- Poste cadre permanent à temps plein, régi par la politique des conditions de travail des cadres de la RIDM;
- Horaire de travail de 35 heures par semaine;
- Salaire annuel établi selon une échelle comportant huit échelons, allant de 97 672 \$ à 120 502 \$.
- Trois semaines de vacances annuelles;
- Dix journées de congé de maladie, dont cinq peuvent être monnayées à la fin de l'année;
- Possibilité de convertir les cinq autres journées de maladie en journées de vacances, conformément à la politique applicable;
- Congé payé du 24 décembre au 2 janvier inclusivement;
- Ensemble des congés représentant l'équivalent d'environ six semaines par année;
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) avec une contribution de l'employeur équivalente à 5 % du salaire;
- Régime d'assurances collectives payé à 50 % par l'employeur;
- Accès à de la formation professionnelle continue, selon les budgets et les priorités du département;
- Milieu de travail stimulant, humain et collaboratif au sein d'une organisation moderne et en croissance.

### Entrée en fonction

L'entrée en fonction est prévue en septembre 2026. La date précise pourra être déterminée en fonction de la disponibilité de la personne retenue.

### Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse suivante : **emplois@ridm.quebec**

Les candidatures doivent être reçues **au plus tard le 31 juillet 2026 à 9h**.

Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle. Seules les personnes retenues pour une entrevue et un examen seront contactées.